

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

MAISON-MAGASIN THOMAS-BYRNE, 166-174, rue Sainte-Catherine Est, arrondissement de Ville-Marie

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Plan d'urbanisme : Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

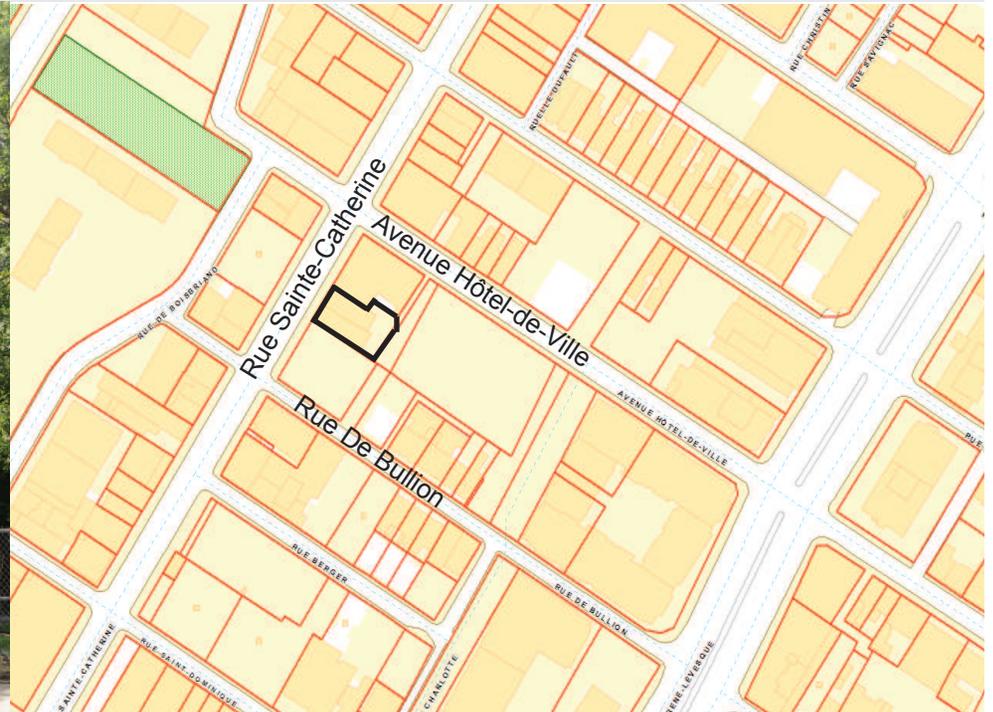
Loi sur le patrimoine culturel du Québec : Aucune

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune



Façade du bâtiment - Rue Sainte-Catherine

Photos : Ville de Montréal



Emplacement - Google Map 2012-08-13

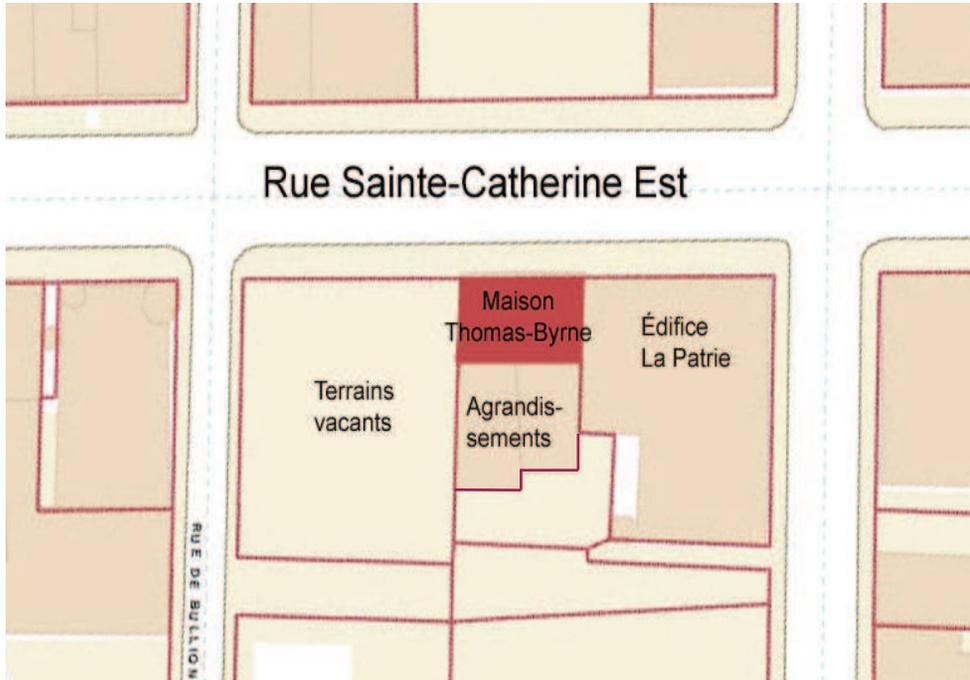
SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

La maison-magasin Thomas-Byrne témoigne des suites du Grand Incendie de Montréal en 1852 et du règlement de construction subséquent, dont il est un des plus anciens produits. Sa construction en maçonnerie, ayant recours aux murs coupe-feu, est devenue la règle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le bâtiment est un vestige de la première période commerciale de la rue Sainte-Catherine, alors qu'elle était bordée de maisons-magasins de petite échelle, juste après son élargissement de 1852 à 1853. Il en constitue vraisemblablement la construction la plus ancienne dont la volumétrie est encore lisible. Son volume singulier sur la principale artère commerciale de Montréal est un repère dans ce secteur en redéveloppement. En termes d'architecture, sa volumétrie modeste et le niveau de détails que lui confèrent sa toiture à deux versants ponctués de lucarnes en font un objet d'une plasticité rare dans ce secteur de la ville.

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

MAISON-MAGASIN THOMAS-BYRNE, 166-174, rue Sainte-Catherine Est, arrondissement de Ville-Marie

CONTEXTE



La maison et son contexte - Source : Google Map 2012-08-13

CHRONOLOGIE

1757 : Premières traces de la rue Saint-Constant (De Bullion)

1759-1761 : Ouverture de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Alexandre et Saint-Denis

Mai 1852 : Achat du terrain par Thomas Byrne, épicier

8 et 9 Juillet 1852 : Grand incendie de Montréal dans ce secteur de la ville

10 juillet 1852 : Résolution de la Corporation municipale de Montréal interdisant le bois comme revêtement extérieur des bâtiments sur tout le territoire de la Ville

1852-1853 : Élargissement de la rue Sainte-Catherine vers le sud

1853 : Construction de la maison à l'étude par Thomas Byrne

1862 : Vente de la maison par John Joseph Byrne (héritier de Thomas Byrne) à Jean-Baptiste Laviolette, déjà propriétaire des lots Wurtele et Homier voisins

1871 : Don des lots de Jean-Baptiste Brouillet dit Laviolette à l'évêché de Montréal qui le loue à divers commerces

1982 : Début de l'occupation du bâtiment par la Librairie Guérin

2011 : Le bâtiment devient vacant



Périmètre des destructions suite à l'incendie des 8 juillet (en rouge) et 9 juillet (en bleu) en 1852 - Le site à l'étude correspond au cercle noir

Source : Extrait du livre *Institut de la Providence* cité dans DEPT, 2012

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

MAISON-MAGASIN THOMAS-BYRNE, 166-174, rue Sainte-Catherine Est, arrondissement de Ville-Marie

VALEUR HISTORIQUE



La valeur historique de la maison-magasin Thomas-Byrne repose sur son témoignage :

- du Grand Incendie de Montréal, les 8 et 9 juillet 1852, qui a détruit une importante partie du centre-ville est et qui a eu notamment comme incidence l'adoption d'un nouveau règlement de construction et la constitution d'un service d'incendie municipal;
- du mode de construction vernaculaire en maçonnerie découlant du nouveau règlement de construction, qui est devenu la règle à Montréal dans la deuxième moitié du XIX^e siècle;
- de la typologie de maisons-magasins caractéristique des premières occupations commerciales sur la rue Sainte-Catherine;
- de la rareté de ce type de bâtiments sur la rue Sainte-Catherine, dont il constitue vraisemblablement le plus ancien vestige bâti entre les avenues Atwater et De Lorimier.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les murs mitoyens en maçonnerie massive de brique
- la volumétrie modeste
- la toiture à deux versants
- les lucarnes
- les portes d'accès aux anciens logements des étages
- la transparence du rez-de-chaussée commercial
- la largeur des lots anciens qui se lit sur la division verticale de la façade
- la hauteur réduite des étages

VALEUR PAYSAGÈRE-URBAINE



La valeur paysagère-urbaine de la maison-magasin Thomas-Byrne repose sur :

- son volume singulier dans le paysage de la rue Sainte-Catherine Est;
- sa visibilité et son caractère de repère dans le secteur du faubourg Saint-Laurent, sur la rue Sainte-Catherine Est.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les murs mitoyens en maçonnerie massive de brique
- la volumétrie modeste
- la transparence du rez-de-chaussée commercial
- la toiture à deux versants
- les lucarnes

VALEUR ARCHITECTURALE



La valeur architecturale de la maison-magasin Thomas-Byrne repose sur :

- sa volumétrie vernaculaire qui illustre son caractère modeste;
- le découpage de son volume et de sa façade en éléments morcellés qui offre une lecture d'échelle particulière et en fait un objet d'une plasticité de plus en plus rare dans ce secteur de la ville.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les murs mitoyens en maçonnerie massive de brique
- la volumétrie modeste
- la toiture à deux versants
- les lucarnes

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

MAISON-MAGASIN THOMAS-BYRNE, 166-174, rue Sainte-Catherine Est, arrondissement de Ville-Marie

BIBLIOGRAPHIE

ATELIER VILLE ARCHITECTURE PAYSAGE, *166-174, rue Sainte-Catherine Est - Étude patrimoniale*, Montréal, février 2012, 16 pages.

DIVISION DE L'EXPERTISE EN PATRIMOINE ET DE LA TOPONYMIE (DEPT), *La maison Thomas-Byrne, 166-174, rue Sainte-Catherine*, Montréal, août 2012, 18 pages.

Site web des Annuaire Lovell de Montréal et sa banlieue (1842-1999) : <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lovell/index.html>

GROUPE DE TRAVAIL

Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, Direction de la culture et du patrimoine

Thomas Fontaine, architecte, arrondissement de Ville-Marie

Jean Laberge, architecte, Direction de la culture et du patrimoine

Louis-Paul Lemieux, architecte, Atelier Ville Architecture Paysage

Étienne Longtin, conseiller en aménagement, arrondissement de Ville-Marie

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Direction de la culture et du patrimoine

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement de Ville-Marie à la division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie de la Direction de la culture et du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du site de la maison-magasin Thomas-Byrne, en collaboration avec les acteurs concernés.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant des visites des lieux effectuées le 10 août 2012. Il est à noter que seuls les éléments caractéristiques mentionnés sont considérés contributifs aux valeurs établies.